

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de BULLAINVILLE s'est réuni le lundi 5 mars 2018, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Jack DAZARD, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MM . Jack DAZARD, Dominique BOISSIERE, Jackie PHILIPON, Jacky BRAY, Ludovic BOULLAY, Alain SOURIOU, Sylvain GIAU-CORMIER Mmes Isabelle PIACENTINO, Valérie DAZARD, Aurélie POISSON,

Absent excusé : M. Arnaud BRULE (pouvoir à M. Dominique BOISSIERE)

COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE DES EAUX 2017 :

Monsieur le Maire donne lecture des comptes de l'exercice 2017, on constate, malgré la baisse du prix de l'eau de 1.40 € à 1.30 € du m3, appliquée sur la dernière facturation et des travaux d'entretien (455 €) pour intervention au château d'eau

En section de fonctionnement : un excédent de 1 089.60 €

En section d'investissement : aucun travaux réalisé et un excédent de 1 512.41 €

Après reprise de 2 374.27 €, solde de l'exercice 2016, le résultat du compte administratif 2017 est conforme au compte de gestion de la Trésorerie et affiche :

Un excédent de 1 512.41 € en investissement

Un excédent de 3 463.87 € en fonctionnement

Il est approuvé à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF 2018 SERVICE DES EAUX :

Lecture est faite de la présentation du budget prévisionnel pour l'année 2018 qui est établi avec une prévision de vente d'eau de 6 500 m3.

En 2018, le remboursement du fonds de compensation de T.V.A. sur les travaux réalisés en 2016 est prévu.

Considérant que le Code Général des Collectivités permet de reprendre à titre exceptionnel le F.C.T.V.A. pour assurer le paiement des intérêts de l'emprunt, Le Conseil Municipal, décide de reprendre cette recette d'investissement à hauteur de 1 405 € pour l'inscrire en recette de fonctionnement, via une opération comptable.

Le budget présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 20 114 € en section de fonctionnement
- 9 868 € en section d'investissement

Le conseil maintient le prix de l'eau fixé en 2017.

Le budget 2018 est voté à l'unanimité.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Monsieur le Maire donne lecture des subventions de fonctionnement accordées aux associations, en 2017

Le Conseil décide de reconduire cette liste, même montant soit :

12 € pour chacune d'entre elles ; Associations des Scléroses en plaques, des Paralysés de France, des Donneurs de sang, la Croix Rouge, la Fondation pour la recherche médicale, la Lutte contre le cancer et la S.P.A.

200.00 € pour Bullainville Activ'Loisirs

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT :

Des travaux d'investissement ont été programmés sur l'exercice

Réfection de la toiture de l'arsenal et pose de gouttières à l'Eglise, des subventions au titre du DETR ont été déposées pour ces deux dossiers.

Au vu du règlement transmis par le Conseil Départemental, une demande de financement peut être transmise, au titre du F.D.I. le conseil propose de joindre aux deux dossiers déjà validés, une demande de travaux pour réfection du sol du Chœur de l'Eglise.

Le conseil décidera ultérieurement du lancement des travaux selon les financements acceptés.

FETES ET CEREMONIE :

- Repas des Anciens, Des invitations seront déposées, vers le 15 avril, dans chaque foyer, le repas est prévu le 12 mai à 12 heures 30, Après le repas, Le Colonel SALLE, tiendra une conférence sur la Marianne,
- FNACA, La cérémonie du « Cessez le Feu en Algérie », aura lieu le samedi 24 mars à 9 heures 30, rassemblement au Cimetière.

RECOUVREMENTS – ENGAGEMENTS DU COMPTABLE

Monsieur le Maire rappelle que certaines factures d'eau émises, après le relevé de septembre restent impayées, à ce jour,

En réponse à la demande de la Trésorerie, le Conseil donne pouvoir au Comptable pour engager les poursuites par voie d'huissiers, pour la mise en recouvrements de factures.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Mmes PIACENTINO et DAZARD, déléguées Tourisme, de la commune auprès de la Communauté de Communes travaillent activement à la présentation du site.